



**REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA**  
*Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana*

-----  
**MINISTERE DE L'INTERIEUR**  
**PREFET D ANTISOHIHY**  
**DISTRICT DE MANDRITSARA**  
**PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS**

## **Avis de Consultation Ouverte**

**N° N03/2025-MININTER/PERF/AHY/DIST/MTSARA/CIAD/PRMP/ACPX**

1. Le **MINISTERE DE L'INTERIEUR** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture et livraison des lampes solaires avec accessoires complètes de 90Watt pour les Communes dans le District de Mandritsara en lot unique.** ".  
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **EX-BUREAU DU DISTRICT D ANTISOHIHY**

Rue : **HAUTE VILLE**

Etage / Numero de Bureau : **Porte 05**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **EX-BUREAU DU DISTRICT D ANTISOHIHY** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: quarante mille Ariary (Ar40 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **A LA SALLE DE REUNION DU DISTRICT DE MANDRITSARA 1ERE ETAGE** au plus tard le **23/05/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- un millions Ariary (Ar1 000 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible. Elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes :

- Soit par Caution Personnelle et Solidaire d'un organisme agréé par le Ministère des Finances
- Soit par Garantie Bancaire
- Soit par Chèque de Banque libellé au nom du Monsieur le Trésorier Général Antsohihy



à ..... Le 07/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics